



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**LE VINGT CINQ JANVIER DEUX MILLE SEIZE**, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du **19 janvier 2016**.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59  
Monsieur Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

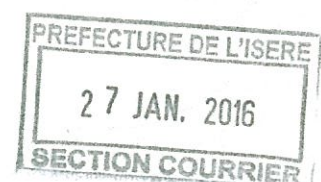
M. Eric PIOLLE - Mme Elisa MARTIN - M. Hakim SABRI - Mme Kheira CAPDEPON -  
M. Bernard MACRET - Mme Corinne BERNARD - M. Sadok BOUZAIENE - Mme Laurence COMPARAT -  
M. Emmanuel CARROZ - Mme Marina GIROD DE L'AIN - M. Thierry CHASTAGNER -  
Mme Mondane JACTAT - M. Pascal CLOUAIRE - Mme Laëtitia LEMOINE - M. Alain DENOYELLE -  
M. Vincent FRISTOT - M. Fabien MALBET - Mme Maud TAVEL - M. Antoine BACK -  
M. Olivier BERTRAND - Mme Maryvonne BOILEAU - Mme Marie-Madeleine BOUILLON -  
M. Claude COUTAZ - M. René DE CEGLIE - M. Claus HABFAST - M. Raphaël MARGUET -  
M. Pierre MERIAUX - Mme Anne-Sophie OLMOS - Mme Bernadette RICHARD-FINOT -  
M. Jérôme SOLDEVILLE - M. Guy TUSCHER - Mme Sonia YASSIA - Mme Anouche AGOBIAN -  
Mme Sarah BOUKAALA - M. Paul BRON - M. Georges BURBA - Mme Jeanne JORDANOV -  
M. Jérôme SAFAR - Mme Marie-José SALAT - M. Vincent BARBIER - Mme Nathalie BERANGER -  
Mme Bernadette CADOUX - M. Richard CAZENAVE - M. Matthieu CHAMUSSY - M. Lionel FILIPPI -  
M. Alain BREUIL - Mme Mireille D'ORNANO.

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Lucille LHEUREUX donne pouvoir à Mme Maud TAVEL de 18H12 à 00H44  
Mme Catherine RAKOSE donne pouvoir à Mme Elisa MARTIN de 18H12 à 19H56  
M. Jacques WIART donne pouvoir à M. Olivier BERTRAND de 18H12 à 19H00  
M. Alan CONFESSON donne pouvoir à Mme Laëtitia LEMOINE de 18H12 à 19H21  
Mme Suzanne DATHE donne pouvoir à Mme Laurence COMPARAT de 18H12 à 00H44  
Mme Salima DJIDEL donne pouvoir à Mme Corinne BERNARD de 18H12 à 00H44  
Mme Christine GARNIER donne pouvoir à M. Vincent FRISTOT de 18H12 à 20H15  
Mme Martine JULLIAN donne pouvoir à Mme Kheira CAPDEPON de 18H12 à 19H00  
Mme Martine JULLIAN donne pouvoir à M. Jacques WIART de 19H00 à 00H44  
Mme Claire KIRKYACHARIAN donne pouvoir à M. Hakim SABRI de 18H12 à 21H10  
M. Yann MONGABURU donne pouvoir à M. Pierre MERIAUX de 18H12 à 00H44  
Mme Sonia YASSIA donne pouvoir à Mme Elisa MARTIN de 23H47 à 00H44  
M. Georges BURBA donne pouvoir à Mme Jeanne JORDANOV de 23H50 à 00H44  
M. Olivier NOBLECOURT donne pouvoir à M. Jérôme SAFAR de 18H12 à 00H44  
M. Lionel FILIPPI donne pouvoir à M. Richard CAZENAVE de 22H30 à 00H44  
Mme Sylvie PELLAT-FINET donne pouvoir à M. Matthieu CHAMUSSY de 18H12 à 00H44  
Mme Mireille D'ORNANO donne pouvoir à M. Alain BREUIL de 22H30 à 00H44.

Secrétaire de séance : Mme Mondane JACTAT.

5 - **SANTE PUBLIQUE** - Approbation à la déclaration d'Athènes pour les Villes Santé



**SANTE PUBLIQUE : Approbation à la déclaration d'Athènes pour les Villes Santé**

**Madame Mondane JACTAT expose,**

Mesdames, Messieurs,

En juin 2002, la reconnaissance et la prise en compte d'une nouvelle vision de la santé et du concept innovant de Promotion de la Santé ont conduit la Ville de Grenoble à adhérer au Réseau Français des Villes Santé (RFVS) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), créé dans les années 90 à l'initiative de la Ville de Rennes. La Ville de Grenoble participe ensuite activement à la création du réseau des Villes Santé OMS de l'Arc Alpin. Elle est actuellement membre actif du Conseil d'administration du RFVS.

La déclaration d'Athènes, adoptée le 25 octobre 2014, pose désormais le cadre politique pour les réseaux européen et nationaux des Villes-Santé. Afin de marquer le renouvellement de leur engagement en tant que Villes-Santé de l'OMS, les membres ont été invités à valider cette déclaration d'Athènes à l'occasion d'un conseil municipal.

La déclaration engage à :

- Intégrer la santé et le développement durable dans nos méthodes de planification, d'organisation, d'entretien et de gestion de nos villes et de nos quartiers ainsi que dans l'usage des nouvelles technologies;
- Utiliser la tribune publique et les réseaux qui sont les nôtres pour alerter les décideurs des risques de certaines politiques qui prennent des mesures d'austérité et peuvent accroître les inégalités de santé, priver la population de services indispensables, en minant leur santé physique, santé mentale ainsi que le bien-être;
- Accentuer la prise de conscience de la nécessité d'agir sur les déterminants de la santé dans toutes les actions et les décisions des dirigeants et de la société afin d'utiliser le pouvoir qui nous est reconnu pour rassembler, engager et motiver tous les responsables concernés par la santé, et user de notre influence pour inciter les autres secteurs à intégrer la santé dans leurs politiques;
- Recommander l'utilisation de données clés concernant la santé, sa juste répartition et le bien-être, comme baromètre du développement social et économique et des progrès accomplis à tous les niveaux, pour réduire la pauvreté, faciliter l'insertion sociale et éliminer la discrimination



A travers l'adoption de son Plan municipal de Santé, la Ville de Grenoble marque une nouvelle étape dans le domaine de la promotion de la santé, visant à préserver l'état de santé et à améliorer les conditions de vie et d'environnement déterminant la santé des grenoblois.

L'adoption du PMS le même jour que la déclaration d'Athènes est une illustration forte de la Ville des engagements en tant que Ville-Santé que cette déclaration contient.

Il convient donc aujourd'hui d'autoriser Monsieur le Maire à signer le texte de la déclaration d'Athènes Villes-Santé, Déclaration politique et engagements du Réseau des Villes-Santé de l'OMS Europe, et des Réseaux Nationaux de la Région Europe pour la Phase VI.

Ce dossier a été examiné par la commission :  
- Ville solidaire et citoyenne du 12 janvier 2016

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer le texte de la déclaration d'Athènes Villes-Santé, Déclaration politique et engagements du Réseau des Villes-Santé de l'OMS Europe, et des Réseaux Nationaux de la Région Europe pour la Phase VI**



Conclusions adoptées :  
Adoptée

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
L'Adjointe Déléguée,  
Mme Mondane JACTAT

Affichée le : **03 FEV. 2016**